

Joseph E. Seagram, DISTILLATEUR DE FINS WHISKIES WATERLOO (Canada)

"Old Times," "White Wheat," "No. 83 Rye," "Star Rye."

MEAGHER BROS & CO., Limited, Agents, Montreal.

désireux de voir avorter tous les projets prohibitionnistes qu'ils réprouvent sans oser le dire hautement. Demandons carrément à l'opinion populaire de se prononcer, en dehors de toute influence et de toute pression morale; que tous les citoyens qui se respectent et qui respectent les autres n'aient pas crainte de se prononcer contre ce qu'ils croient un règlement arbitraire et tyrannique. La dignité, en pareille circonstance, est de dire, ce que l'on pense, loyalement, honnêtement, sans crainte des regards courroucés de certaines gens dont l'influence et le poids ne sont faits que de la lâcheté et la peur des pauvres d'esprit. Et si, chacun, en conscience donne son jugement, sans défection, nous pouvons être sûrs que jamais Montréal ne verra le spectre de la prohibition hypocrite s'étendre sur ses murs, et nous aurons ainsi donné à certains sectaires une leçon dont ils devront se souvenir.

ANNULATION DU VOTE SUR LA PROHIBITION POUR PAPINEAUVILLE

Le tribunal a maintenu l'appel sans frais, déclarant la votation sur la prohibition annulée dans le village de Papineauville.

Il s'agissait de la cause de Louis Longpré contre Joseph Dumoulin et al., et la corporation du village de Papineauville, mise-en-cause. Lors du vote sur la prohibition à Papineauville, le 8 novembre, 1915, le maire Longpré déclara la règlement sur la prohibition rejeté par deux voix de majorité. Il y eut contestation, et la cause fut conduite jusqu'en appel, avec le résultat ci-dessus. On plaide l'irrégularité dans le vote.

LA SITUATION VINICOLE

On lit dans le "Moniteur Vinicole":

"Pour l'instant, c'est surtout la question de quantité qui fait l'objet de toutes les préoccupations et, sur ce point, nous pouvons également confirmer ce qui a déjà été dit. Un de nos confrères de la presse viticole écrit bien que la récolte sera, malgré quelque prévisions "un peu dépassée", encore "déficitaire", mais nous ne pouvons nous ranger à sa manière de voir, et, en nous basant sur les informations reçues, et même en tenant compte que certaines régions sont assez mal partagées, nous persistons à croire que le chiffre de la récolte de cette année dépassera celui de la récolte de l'an passé. De combien, on ne saurait le préciser encore. On peut dire toutefois dès maintenant, que ce sera de façon assez sensible.

Quant aux prix pratiqués, nous avons à enregistrer qu'au marché de Montpellier, du 25 septembre, on a fait les 7 à 8 degrés, de \$19.00 à \$20.00 l'hectolitre, les 9 degrés, de \$20.00 à \$21.00, et qu'à celui de Béziers, les 7 à 8 degrés ont été traités de \$18.00 à \$18.40 et les 8 à 9 degrés de \$19.00 à \$20.00. Ce sont les prochains marchés qui nous indiqueront une orientation des cours. Cependant, on peut, d'ores et déjà, la prévoir vers le fléchissement, voire vers la baisse.

En Algérie, on semble aujourd'hui, compter dépasser un peu les 6 millions d'hectolitres.

"Le Portugal, où les vendanges ne tarderont pas à s'achever, paraît devoir fournir un peu plus de 5 millions d'hectolitres. Mais il reste encore des vins vieux dans ce pays, et les moyens de transport n'étant pas considérables, il s'en faut, les cours n'y étaient pas à la hausse lorsque des achats faits dit-on, par une maison du midi de la France, sont venus les raffermir.

PAS DE PROHIBITION A QUEBEC AVANT 1919

Le "Scott Act", qui vient d'être voté à Québec, ne pourrait être mis en vigueur qu'au mois de mai 1919. A la suite des délais qui suivent la votation, il ne pourrait devenir en force que le 15 mai prochain. Mais le 1er mai, les licences auraient été renouvelées, et le "Scott Act" ne peut être mis en vigueur qu'à l'expiration du terme de ces licences.

Une forte pression sera faite prochainement auprès du gouvernement provincial par les chefs prohibitionnistes pour l'empêcher de renouveler les licences des hôteliers de Québec pour le prochain 1er mai.

COGNAC ROY

LE ROY DES COGNACS

Commerçants en Spiritueux, dans votre intérêt, ne faites pas vos commandes avant d'avoir demandé Prix & Conditions à la Maison

HENRI ROY et Co. de COGNAC (France), qui possède plus de 300 AGENCES dans les principales villes du monde entier et accepte des REPRESENTANTS SERIEUX partout où elle n'est pas représentée.